

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 8 décembre 2021

### ENVIRONNEMENT

## La Métropole fait de la lutte contre la « surchauffe urbaine » une priorité de son plan climat

À l'occasion de la Journée mondiale du climat, la Métropole Aix-Marseille-Marseille réaffirme son engagement pour lutter contre les effets du changement climatique. Elle a identifié la lutte contre les îlots de chaleur comme un des axes stratégiques d'intervention de son plan climat-air-énergie. Dans cette démarche, un projet est mené à La Ciotat, depuis juin, par l'Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale. Objectif : identifier les phénomènes d'îlots de chaleur et fraîcheur urbains pour développer des espaces de nature afin de lutter efficacement contre le réchauffement en cœur de ville.

De par sa configuration spatiale et géographique, la densité de ses activités et de sa population, ainsi que son importante biodiversité terrestre et marine, le territoire métropolitain est considéré comme particulièrement vulnérable au changement climatique. Consciente de cette fragilité, la Métropole Aix-Marseille-Marseille s'est engagée dans la lutte contre les îlots de chaleur à travers notamment le lancement d'une vaste étude qui s'est traduite par **l'installation, l'été dernier, de capteurs de température sur 30 sites de 8 communes** du territoire Marseille Provence.

Initié également en juin dernier, le projet « Favoriser la nature en ville pour lutter contre les îlots de chaleur », mené sur la commune de La Ciotat par l'Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale, propose d'identifier et de comprendre les phénomènes d'îlots de chaleur et fraîcheur urbains afin de créer des espaces de végétalisation et de retour de la nature en ville. **De juin à septembre 2021, 12 sondes thermiques fixes ont ainsi été posées dans 10 lieux** de la ville tandis qu'une campagne mobile de relevés de températures a été organisée, le 7 juillet, avec les habitants équipés de vélo pour relever les températures et exprimer leur ressenti sur la notion d'îlots de chaleur urbains.

Un projet qui a permis de tirer de nombreux enseignements très utiles pour le déploiement prochain d'actions correctives :

- les températures de l'air ambiant sont plus élevées dans les zones à forte circulation et à sol bitumé et plus fraîches dans les zones végétalisées ;
- le mobilier urbain participe également à rafraîchir la ville ;
- le choix des matériaux impacte énormément les températures de surface ;
- toutes les sondes ont enregistré des nuits tropicales (lorsque la température ne baisse pas en-dessous de 20 degrés Celsius la nuit).

Ces résultats seront croisés et agrégés dans l'étude globale menée par le conseil de Territoire Marseille Provence, qui s'appuie sur le relevé de 30 capteurs de température installés dans 8 communes. Ambition : mettre en place des actions correctives pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.

**« L'environnement fait partie des compétences stratégiques de la Métropole portées par sa présidente, Martine Vassal, rappelle Amapola Ventron, conseillère de la Métropole déléguée à la Protection de l'environnement, à la Lutte contre les pollutions et à la Transition écologique. Nous relevons le défi climatique avec un projet de plan climat-air-énergie ambitieux, fort de 100 actions, qui devrait mobiliser près de 300 millions d'euros pour six ans. »**